

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^{ts}: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^{ts}: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34, et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 25	12 30	PARIS. — D.	20 s.	8 20	CAHORS. — D.	4 42	11 11	TOULOUSE. D.	5 40	9 14	CAHORS. — D.	7 40	11 30	PARIS. — D.	8 45	11 10
Mercuès.	6 41	1 14	Expres.	8 »	9 50	Sept-Ponts.	4 53	11 11	BORDEAUX. D.	» »	» »	Mercuès.	7 56	11 30	Capdenac.	7 45	11 30
Castelfranc.	7 3	1 34	BORDEAUX.	» »	5 45	Cieureac.	5 11	11 29	TOULOUSE. D.	» »	» »	Castelfranc.	8 10	12 15	Capdenac. D.	7 56	11 30
Puy-l'Évêque.	7 18	1 47	M. Libos. — D.	» »	3 15	Labenne.	5 20	11 39	BORDEAUX. D.	» »	» »	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 10	12 15
Duravel.	7 31	1 59	Fumel.	8 40	3 18	Montpezat.	5 31	11 52	MONTAUBAN. D.	7 25	10 35	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
Sotirac-Touzac.	7 43	2 8	Sotirac-Touzac.	8 48	3 10	Borredon.	5 45	12 6	TOULOUSE. D.	7 40	10 49	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
Fumel.	7 53	2 18	Duravel.	9 10	3 30	Causade.	5 55	12 16	BORDEAUX. D.	7 55	10 58	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
M. Libos. — A.	8 13	2 35	Puy-l'Évêque.	9 19	3 43	Réalville.	6 5	12 26	MONTAUBAN. D.	8 11	11 7	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
			Gastelfranc.	9 34	4 3	Albias.	6 13	12 34	TOULOUSE. D.	8 26	11 30	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
			Luzech.	9 47	4 16	Fonneuve.	6 22	12 43	BORDEAUX. D.	8 46	11 30	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
			Parnac.	9 57	4 26	Montauban. A.	6 39	1 1	MONTAUBAN. D.	9 13	11 51	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
			Mercuès.	10 9	4 38	BORDEAUX.	10 40	6 05	TOULOUSE. D.	9 39	12 9	Castelfranc.	8 18	12 20	Capdenac. D.	8 18	12 15
			CAHORS. — A.	10 25	4 56	TOULOUSE. A.	8 46	3 55	CAHORS. — A.	10 12	12 37	Capdenac. A.	10 12	3 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20

Cahors, le 1^{er} Mai.

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

A l'arrivée du président de la République à Bordeaux, une manifestation a eu lieu devant la préfecture. Les étudiants et quelques autres personnes, ont fait, à leur tour, une manifestation anti-boulangiste, et les cris de : « Vive Carnot ! » ont couvert ceux de : « Vive Boulanger ! »

Le vendredi, le dîner présidentiel a eu lieu sans incident. La réception a duré jusqu'à onze heures et demie dans les salons de la préfecture.

A signaler dans le discours du 1^{er} président de la cour les paroles suivantes : « Nous avons confiance que, par votre action modératrice, la Constitution républicaine agrandira ses conquêtes morales, qu'elle sera le centre de ralliement et de réconciliation de tous les bons citoyens, qu'elle deviendra enfin le symbole de la paix sociale, l'asile inviolable du droit et de la liberté.

M. Lavertujon, au nom des sénateurs de la Gironde : « Si on parle jamais de révision, à coup sûr, ce n'est pas ici qu'il faudra s'adresser pour obtenir la révision de l'institution présidentielle, car nos Girondins voient en elle une de leurs meilleures sauvegardes. »

M. Raynal, au nom des députés : « nous assistons avec tristesse à ces tentatives de discrédit du régime parlementaire, le seul susceptible cependant d'assurer le gouvernement du pays par le pays, et à ces efforts du relèvement du pouvoir personnel par des voix tortueuses et louches de plébiscite et de dictature. Nous avons été dans la Gironde les premiers à combattre le pouvoir personnel sous l'empire. Nous ne serions pas les derniers à défendre nos institutions menacées, à côté de vous et avec vous. »

Le président de la République a répondu : « Je suis profondément touché de l'accueil du département de la Gironde, qui marche à la tête de ceux qui veulent une République sage et progressive. Quant à moi, je n'oublierai jamais que je suis le petit-fils du grand Carnot. »

Le général Cornat, au nom de l'état-major général du 18^e corps d'armée et de la 35^e division, a adressé au chef de l'Etat le dévouement de ses officiers, qui sont prêts à faire, tous, leur devoir.

Visite dans les hôpitaux

Samedi, 28.

Le président de la République a visité ce matin A l'hospice Saint-André, le président de la République a été reçu par le docteur Leveux, administrateur. Dans une allocution pleine de cœur, M. Leveux souhaite la bienvenue au président ; il a présenté la supérieure des sœurs de l'hôpital, qui est là, depuis bientôt cinquante ans.

M. Carnot le remercie ; il remet à la supérieure la somme de 1,000 fr., au nom de Mme Carnot. A ce moment, les étudiants en médecine, massés dans le jardin, applaudissent à tout rompre, criant : « Vive le président ! »

M. Carnot visite ensuite les salles de l'hôpital, s'approchant des lits des malades, auxquels il adresse de réconfortantes paroles.

Avant de quitter l'hôpital, M. Carnot attache à la boutonnière de M. Leveux, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Puis, M. Carnot a visité l'hôpital des enfants assistés, l'infirmerie, la grande crèche, le Jortoir des nourrices, la salle de chirurgie, dont M. Lanuse, administrateur, lui a fait les honneurs. En prenant congé de la supérieure des sœurs, le président lui a remis 1,000 fr. pour ses malheureux et 100 fr. pour acheter des gâteaux, aux enfants qui auront été bien sages, a-t-il dit, puis il a ajouté : « Madame, vous portez un costume que j'aime à voir dans les hôpitaux et pour lequel je professe une vive sympathie. »

Le président, se rend ensuite à l'hôpital Pellegrin, dont, en compagnie du personnel, il parcourt successivement, les jardins, la pharmacie, les cuisines, la lingerie, les ateliers, la buanderie. Là aussi, il a fait don d'une somme de 1,000 fr.

M. Carnot, s'est encore rendu au quai des Chartrons où doit être construit le nouveau quai, dont il a posé la première pierre.

M. Pasqueau, ingénieur en chef, auteur du projet et directeur des travaux du nouveau quai, a

adressé à M. Carnot une allocution où l'on remarque les paroles suivantes :

« Jusqu'à ce jour, quand le chef de l'Etat daignait poser la première pierre d'un grand édifice d'utilité publique comme celui-ci, l'usage voulait qu'on lui offrit une truie en or ou en argent, pour figurer cette opération. Je crois être l'interprète fidèle de vos sentiments, en me bornant à vous offrir cette simple truie en fer, véritable truie d'ouvrier. Je vous prie de l'accepter comme un emblème de l'égalité fraternelle et de la sincère probité qu'on pratique à l'Ecole polytechnique et l'Ecole des ponts et chaussées, où j'ai eu, pendant trois ans, l'honneur d'être assis à vos côtés. »

M. Carnot, a répondu : « Je n'oublierai jamais que je suis un de vos camarades. J'ai pour l'Ecole un respect filial, je l'aime tout particulièrement. N'oublions pas surtout qu'on y enseigne la loyauté, le respect et la modestie. »

Le président, prenant ensuite la truie, l'a garnie de mortier qu'il a disposé sur la pierre.

Avant l'inauguration de la Faculté de médecine, M. Carnot avait passé sur les boulevards une revue des troupes de la garnison, auxquelles s'étaient joints les pompiers, les sociétés de gymnastique avec leurs musiques, les douaniers, avec le chapeau du dépôt du Havre.

Samedi soir, un dîner officiel fut offert par la municipalité, dans la somptueuse salle des concerts au Grand-Théâtre.

Discours de M. Carnot
AU BANQUET DU GRAND THÉÂTRE
Monsieur le maire,

Quand, il y a plus de deux mois, j'ai accepté l'invitation que vous êtes venu m'apporter, je pensais venir à Bordeaux pour revoir votre belle cité, pour connaître les embellissements qu'elle reçoit chaque jour, pour visiter toutes les créations nouvelles qu'elle doit au dévouement et à la savante activité de sa municipalité républicaine. (Applaudissements) : je comptais voir ces magnifiques établissements, où vous avez donné satisfaction à des intérêts humanitaires, scientifiques et artistiques ; je voulais visiter les travaux dont j'ai eu la bonne fortune de faire adopter le programme, comme ministre des travaux publics, et qui doivent sauvegarder vos intérêts maritimes ; je désirais m'entretenir avec vous. Ce programme, dans sa première partie,

est demeuré tel qu'il avait été conçu ; mais l'accueil de la population bordelaise, accueil dont je suis ému jusqu'au fond du cœur, a donné à mon voyage une portée nouvelle. (Nouveaux applaudissements).

Les manifestations sympathiques qui ont salué le magistrat républicain, auquel est confiée la garde des institutions du pays, ont une haute signification que vous venez de définir vous-même. Je suis ici dans la terre classique de la liberté, et le cœur de la population girondine proteste contre tout ce qui pourrait servir les intérêts ou encourager les espérances des ennemis de la République. (Applaudissements unanimes).

Les acclamations touchantes, qui ont hier et aujourd'hui marqué notre passage, s'adressaient non pas à un homme, si dévoué qu'il soit à son pays : elles visaient le gardien fidèle et résolu des libertés publiques. (Applaudissements répétés). Elles visaient en même temps le gouvernement dont la fermeté saura imposer à tous le respect absolu de nos institutions. (Nouveaux applaudissements).

A l'heure où nous sommes, ceux-là seraient bien coupables qui viendraient agiter un brandon de discorde, troubler le labeur de nos populations agricoles et industrielles, si éprouvées et si courageuses, compromettre le succès de l'Exposition et les fêtes du glorieux centenaire de 1789, et surtout affaiblir la France, alors qu'elle devrait être calme et digne pour imposer la sympathie et le respect. (Salves d'applaudissements et acclamations.)

C'est par l'union que nous élèverons nos forces au niveau de nos besoins ; c'est par l'union que nous assurerons aux populations laborieuses les progrès qu'elles attendent. C'est l'union dont nous devons donner le spectacle à notre brave armée nationale, qui est tout entière à ses patriotiques devoirs. (Applaudissements prolongés.) C'est à l'union que je vous convie dans cette grande cité républicaine et patriotique, où mon appel ne peut qu'être entendu.

Je bois à la ville de Bordeaux et au département de la Gironde ! (Broyants applaudissements. — Vive la République ! vive Carnot !)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

DES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XXIII

COMMENT LE MAYOR PERDIT SA PARTIE ET NAVAJA GAGNA LA SIENNE, CE QUI PROUVE UNE FOIS DE PLUS QUE LE MALHEUR DES UNS FAIT LE BONHEUR DES AUTRES.

— Bah ! ce sera bientôt fait, cher monsieur, et je crois que vous serez satisfait du règlement.

Julian se leva, alla ouvrir un meuble dont il retira quelques papiers, puis il reprit sa place.

Nous disons d'abord soixante-cinq mille piastres à vous appartenant ; voici un chèque de pareille somme que vous pourrez toucher à vue, à Harmsillo, chez Scrud and Co, banquiers anglais.

— Je connais la maison, elle est excellente.

— Oui, vous pourrez même, si cela vous convient, prendre chez Scrub and Co une traite à vue sur Rothschild de Paris, de Londres ou de Vienne, à votre choix.

— Mille grâces, monsieur.

— Maintenant, passons à autre chose : don Cristoval de Cardenas m'a chargé de vous faire ses meilleurs compliments et de vous remercier de la loyauté avec laquelle vous avez exécuté les conventions de votre traité passé avec lui et moi.

— Je n'ai fait que mon devoir, monsieur. Ce sont surtout les affaires délicates qui doivent être traitées le plus loyalement.

— Je suis complètement de votre avis, monsieur, et don Cristoval de Cardenas pense de même ; et la preuve en est qu'il est si satisfait des résultats de cette affaire, qu'il m'a chargé de vous remettre non pas deux mille onces mexicaines, mais quatre mille.

— Quatre mille onces ! Ah ! monsieur, c'est beaucoup trop ! s'écria l'aventurier avec émotion.

— Non, monsieur, c'est juste répondit Julian en souriant.

— Mais une somme aussi considérable...

— Serait-elle déçuplée, ne le général en rien, monsieur. Don Cristoval est riche comme une mine d'or ; il serait, je crois, fort embarrassé de dire le chiffre exact de sa fortune, car lui-même l'ignore.

— Puisqu'il en est ainsi, monsieur, j'accepte.

— A la bonne heure ! Voici un second chèque, dans les mêmes conditions que le premier ; la maison Scrub and Co est prévenue, elle vous recevra fort bien et se mettra à votre disposition pour tout ce que vous désirerez. Il y a précisément plusieurs bâtiments de commerce anglais mouillés en ce moment à Guaymas.

— J'espère m'embarquer sur l'un d'eux de préférence aux bâtiments français.

— Vous avez raison ; en Angleterre, vous réussirez facilement à vous refaire un état civil inat-

taquable.

— Oh ! mes précautions à ce sujet sont prises depuis longtemps, monsieur. Je me suis fait naturaliser citoyen américain depuis trois ou quatre ans déjà ; tous mes papiers sont en règle, je ne crains rien.

— Je vous en félicite, monsieur. Maintenant, si je puis vous être agréable en quoi que ce soit, disposez de moi, je vous en prie.

— Je vous remercie, monsieur ; une heure après avoir quitté l'hacienda, j'aurai complètement dépeupillé l'aventurier, il ne restera plus que le yankee pur sang.

— Allons, je vois que vous êtes un homme de ressource ; du reste, je vous avais deviné au premier coup d'œil.

— Monsieur, me permettez-vous un mot encore ?

— Parlez, monsieur.

— Je désirerais que ces chèques fussent mis au nom de Williams Fillmore, c'est sous ce nom que je désire me présenter à la maison Scrub and Co.

— Rien de plus facile, monsieur. Ce nom est donc le vôtre maintenant ?

— Pas à présent, mais dans une heure, répondit-il en souriant.

— C'est juste, dit Julian en souriant lui aussi. Les chèques ?

— Les voici.

Julian écrivit quelques mots, les mit sous enveloppe ainsi que les chèques, cacheta le tout et frappa sur un timbre.

Un peone parut aussitôt.

— A don Cristoval tout de suite, vous attendrez la réponse, dit Julian au peone en lui donnant le paquet.

Et s'adressant à Navaja :

— Dans un instant ce sera fait, ajouta-t-il.

— Un dernier mot, monsieur, répondit l'aventurier en s'inclinant. J'ignore vos intentions, je ne désire pas les connaître ; mais, à mon avis, il est probable que vous quitterez ce pays et retourneriez en France. Si quelque jour, monsieur, après votre retour à Paris, vous aviez besoin d'un homme sûr et qui vous fût tout dévoué, n'importe pour quoi, souvenez-vous, monsieur, que Williams Fillmore, de New-York, se tiendra tous les jours, de quatre à cinq heures du soir, au Palais-Royal, au café de la Rotonde, à votre disposition. Nul ne peut prévoir l'avenir, et un homme dévoué peut parfois être utile.

— C'est vrai, monsieur, je vous remercie. Si je retourne en France, ce qui est possible, je n'oublierai ni ce nom, ni ce rendez-vous permanent.

— Je ne sais vraiment comment vous remercier, monsieur.

— C'est moi, au contraire, qui vous dois des remerciements. Qui sait, si plus tard, je ne mettrais pas vos services à contribution.

— Ce jour-là, monsieur, vous me rendrez bien heureux, je vous le jure !

En ce moment le peone rentra, remit un paquet à Julian et sortit.

— Voici votre affaire, dit Julian en décachant le paquet et lui remettant les chèques.

Navaja les prit et jeta les yeux dessus.

— Oh ! fit-il.

— Quoi donc ? demanda Julian.

— Don Cristoval de Cardenas a fait une erreur.

— Ce n'est pas possible, don Cristoval ne com-

INFORMATIONS

Discours de M. Boulanger

Voici le texte du discours que le général Boulanger a prononcé pendant le dîner qu'il a offert à ses amis politiques, au café Riche :

Messieurs,

Je remercie mon excellent ami, l'honorable sénateur de Vaucluse, des paroles si bienveillantes pour moi qu'il vient de prononcer et qui expriment mes sentiments avec une si grande netteté. Je ne répondrai rien aux quelques mots qu'il a dits sur la question extérieure : comme lui, je pense que, pour un pays, le seul moyen d'assurer la paix est de se mettre en mesure de faire victorieusement la guerre si l'on est forcé de la subir, et c'est pourquoi fortifier notre armée a été ma continuelle préoccupation.

J'ai répété plusieurs fois, quand j'avais l'honneur d'être ministre, que, si je voulais la guerre, je serais un fou, mais que, si je ne mettais pas le pays dont les forces m'étaient confiées en état de la faire, je serais un misérable. Je n'ai rien à ajouter aujourd'hui à ce que j'ai dit alors.

Au point de vue de la politique intérieure, je suis non moins d'accord avec mon ami M. Naquet, pour répudier toute idée de dictature. Si j'ai quelque popularité, c'est, comme on l'a fort bien dit, les injustices de mes ennemis et l'hostilité des populations contre le parlementarisme qui me l'ont faite ; je ne l'ai pas cherchée ; aussi longtemps que j'ai tenu l'épée qu'on a brisée dans ma main, je n'ai songé qu'à servir mon pays en soldat.

Jeté dans la politique par ceux-là mêmes qui m'accusent d'en faire, je n'ai qu'un désir, voir mon nom servir de ralliement à tous les citoyens pour sortir de l'état anarchique dans lequel nous nous enlisons chaque jour davantage ; je n'aspire qu'à une chose, contribuer à la consolidation de la République, que je ne sépare pas, que je ne séparerai jamais de la patrie.

Cette République, on vient de le dire, ne doit pas être une République étroite et fermée, ce doit être une République ouverte où tous seront admis, sans que nous ayons à demander à qui que ce soit d'où il vient. La seule chose que nous ayons le droit d'exiger et que nous sommes résolus à exiger de ceux qui entendent marcher avec nous, c'est que, sans rien abandonner de leurs affections personnelles, ils se placent résolument comme nous sur le terrain de la République, le seul sur lequel puisse se constituer un parti véritablement national recréé dans tous les partis actuels indistinctement.

Quant aux programmes, j'en pense ce qu'en pensait autrefois le patriote dont les opportunistes ont fait un demi-dieu ; je pense qu'il est impossible de continuer à multiplier à l'infini les questions sauf à n'en résoudre jamais aucune, et qu'il faut aborder les problèmes politiques les uns après les autres, en procédant scientifiquement. Cette méthode, toujours vraie, l'est surtout aujourd'hui que le régime parlementaire a réduit la Chambre à ne se passionner que pour les personnes et à ne trouver d'énergie que pour renverser les cabinets.

Ce système politique, qui met les ministres à la merci du Parlement dont ils émanent, a donné lieu, ainsi que le prévoyait Bastiat en 1849, à un déchaînement d'ambitions qui ne laissent de place que pour les crises ministérielles et qui ne permettent à aucun progrès d'aboutir. Il est donc bien inutile de fausser l'esprit du peuple en faisant miroiter à ses yeux des réformes dont on sait que la réalisation immédiate est impossible. Le seul point sur lequel

il faille résister, c'est la condition qui rendra plus tard toutes les autres réformes possible et qui, par conséquent, les prime toutes. Elle se résume en deux propositions : dissolution et révision par une Constituante sur le terrain d'une République ouverte, libérale et démocratique.

Obtenons d'abord cela ; quand nous aurons conquis ces instruments primordiaux et indispensables de tout progrès, nous pourrons aborder les problèmes politiques et sociaux qui s'imposent à la pensée de tous. Jusque-là, nous ne le pouvons ni ne le devons.

Maintenant, messieurs, attendez-vous à voir mes ennemis ne pas tenir plus compte des déclarations que je viens de faire qu'ils n'ont tenu compte de mes déclarations antérieures ; attendez-vous à les voir négliger mes paroles pour s'attacher exclusivement à ce que je ne sais quels racontars fabriqués dans je ne sais quelles officines, et à y persévérer, malgré toutes les dénégations dont ces racontars sont l'objet.

Attendez-vous à les voir continuer à me représenter comme un César, en expectative, comme un aspirant à la dictature — et permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse, je suis vraiment heureux d'en trouver l'occasion ; — bien des fois déjà, on m'a imputé, on me reproche encore d'aspirer à la présidence de la République. Je suis profondément convaincu que la Constitution permet à tout citoyen d'aspirer à la première magistrature de son pays ; mais, je vous le dis nettement, je vous l'affirme sur l'honneur, si, à la Constituante, quelqu'un proposait la suppression de la présidence de la République, je ferais plus que de l'approuver, je serais le premier à la voter.

Qu'on me permette encore de consacrer toutes mes forces à la défense de la patrie, nulle tâche ne sera pour moi plus grande et plus glorieuse.

Attendez-vous à cela, mais n'en concevez aucune émotion ; le peuple a le sens du vrai, son verdict final ne saurait être douteux. En attendant ce verdict, messieurs, je remercie encore une fois mon honorable ami, je vous remercie vous tous qui avez bien voulu, animés du plus pur patriotisme, vous grouper autour de moi, et je bois à la patrie et à la République.

Elections législatives

HAUTE-SAVOIE	
MM. Brunier, républicain.....	22,692 élu.
Mackard, radical.....	13,687
Général Boulanger.....	833
ISÈRE	
Résultat de 24 cantons	
MM. Girerd, républicain.....	20,428
Gaillard, radical.....	16,800
Général Boulanger.....	1,626
Ballottage.	

La moitié des électeurs se sont abstenus.

Désordres à Toulouse

Samedi soir, vers 9 heures, une bande de cent individus, tenant toute la largeur de la chaussée, parcourait d'un pas très accéléré les principales rues de Toulouse ; les curieux, qui commençaient à s'assembler, étaient impitoyablement bousculés. Ces individus, criaient : Vive Boulanger ! A bas les étudiants ! chantaient « En r'venant d'la r'vue » faisaient une halte devant l'Athénée, redoublant alors leurs cris, et repartaient pour suivre le même trajet.

Les étudiants étaient en nombre à l'Athénée ; forts mécontents de ces attaques et de ces provocations, ils répondent par des cris : A bas Boulanger ! par des sifflets.

— Tu feras bien.

— Et maintenant, silence ! reprit Julian, et descendons ; on doit nous attendre, et j'ai hâte de revoir ma chère Denizé. Que le diable emporte ce drôle de Mayor qui m'a fait une si désagréable nuit de noces !

— Amen ! dit Bernardo en riant.

Et ils descendirent à la salle à manger, où ils trouvèrent tous les invités réunis.

Leur entrée fut saluée par de joyeuses acclamations.

Les événements et les terreurs de la nuit étaient complètement oubliés et on ne songeait plus qu'à se divertir.

XXIV

COMMENT SUR LE POINT D'ARRIVER A HERMOSILLO, MADAME LA COMTESSE DE VALENFLEURS CROISA, SANS S'EN DOUTER, SON PLUS TERRIBLE ENNEMI.

Les fêtes du mariage, conformément à la coutume adoptée sur les frontières, se continuèrent pendant près de quinze jours.

Belhumeur, la Main-Ferme et les autres coureurs des bois, s'étant entendus avec les indiens comanches du Bison-Blanc, organisèrent une grande chasse dans la plaine du Gila en l'honneur de leurs amis Cœur-Sombre et la Main-de-Fer, grande chasse à laquelle ils invitèrent don Cristoval de Cardenas, sa famille et toutes les personnes qui avaient assisté au mariage du chasseur.

Ces chasses devaient durer huit jours.

Le riche et puissant haciendero, voulant reconnaître noblement la gracieuse attention des

Les boulangistes se divisent en deux ou trois bandes et vont alors se promener dans les quartiers avoisinants, paraissant abandonner toute idée de représailles et de bataille.

Les étudiants sortent quatre par quatre de l'Athénée ; dans le plus grand ordre, ils se dirigent vers le Capitole. Sur la place, ils rencontrent les manifestants, qui, ouvrant devant eux leurs rangs, paraissent leur livrer passage en criant et en vociférant ; mais à un signal, les voyous coupent la colonne et tombent à bras raccourcis sur les jeunes gens. Ceux qui sont placés aux premiers rangs sont entourés ; les autres veulent les dégager, et une mêlée s'engage.

Les étudiants débardés se replient en désordre sur l'Athénée, poursuivis par les manifestants, dont le nombre ne fait que grandir. C'est le moment du grand assaut annoncé : les portes du Cercle sont attaquées. Celles de la rue Montardy résistent, mais la porte de la rue Duranti cède et les assaillants pénètrent au rez-de-chaussée, brisant et saccageant tout. Les étudiants ripostent vigoureusement.

Des coups de revolver sont tirés par les étudiants, — en l'air, nous assure-t-on.

Plusieurs combats du même genre, mais moins graves se livrent sur quelques points de la ville.

Les autorités, prévenues, se rendent au Capitole ; M. le général Bréart, M. le préfet, M. le procureur de la République, M. le maire, se sont rendus à l'Hôtel-Je-Ville et ont envoyé aux casernes demander de prompts renforts.

A onze heures et demie, un peloton de cent artilleurs et une section de gendarmes à cheval arrivent sur la place. Des ordres sont donnés pour disperser vigoureusement les braillards.

Le commissaire, ceint de son écharpe, les somme de se disperser, des huées lui répondent. Un clairon de pompier sonne les trois sommations et artilleurs et gendarmes chargent au galop, sabre au clair. La rue est dégagée, mais les individus reprennent leurs cris dans les rues voisines ; force est encore de charger dans toutes les directions pour venir à bout des boulangistes forcés.

Le nombre des blessés n'est pas officiellement connu ; on cite les suivants :

M. Gouthelmous, brigadier de police, a été blessé à la tête par un coup de caillon.

M. Laireille, agent de police, et M. Bonnemay, agent de police, ont reçu des coups de canne plombée sur la tête.

Un gendarme a, paraît-il, été blessé par une balle au genou.

M. Bressan, sergent de ville a reçu à la main un coup de canne à épée.

Vers minuit un quart, le terrain est libre. Les troupes sont rentrées dans leurs quartiers à une heure.

La soirée de dimanche

De grandes précautions avaient été prises. A sept heures, arrivent sur la place du Capitole deux compagnies d'infanterie et un peloton de cent artilleurs à cheval. L'infanterie forme les faisceaux sur le trottoir ; l'artillerie se range au milieu de la place. Absence totale de manifestants ; mais, en revanche, beaucoup de curieux.

Paris, 30 avril, soir.

L'Ecole de St-Cyr vient d'être attristée par un grave événement. On assure qu'un élève de seconde année vient de tenter de se suicider. Cet élève était très aimé de ses camarades et devait sortir officier dans la prochaine promotion. Malheureusement, il avait encouru plus de deux

coureurs des bois et des peaux-rouges et désireux surtout de leur prouver combien il leur savait gré du généreux concours qu'ils lui avaient prêté lors de l'attaque de l'hacienda, fit d'immenses préparatifs pour cette fête.

Ce fut une véritable armée qui sortit de l'hacienda pour se rendre dans les prairies du Gila.

Plus de trois cents personnes, dames et cavaliers, tous amis de don Cristoval et revêtus des plus riches costumes, galopèrent gaiement en avant, précédés par une troupe de cinquante vaqueros bien armés, ayant no Ignacio à leur tête. Puis venaient de nombreux fourgons traînés par des mules magnifiquement harnachées et chargées de tentes, d'ustensiles de toutes sortes, de vivres, etc.

Sur les flancs de la colonne, à droite et à gauche, des éclaireurs battaient l'estrade, sondant les hautes herbes et s'assurant que tout était tranquille sur le passage de la caravane, enfin à l'arrière-garde venaient en bon ordre et armés jusqu'aux dents, deux cent cinquante vaqueros et tigreros, de ceux qui avaient si intrépidement résisté aux efforts désespérés des aventuriers du Mayor.

Rien de pittoresque comme l'aspect de cette brillante cavalcade, s'allongeant comme un immense serpent aux éclatantes couleurs dans les détours sans nombre des sentes à peine tracées à travers les hautes herbes de la savane, aux premiers rayons du soleil émergeant à peine au-dessus de la ligne d'horizon.

Le rendez-vous général, où les coureurs des bois attendaient les invités, était éloigné d'environ six heures à vol d'oiseau de l'hacienda, ce

cents jours de punition et, d'après le règlement, il devait être envoyé comme soldat dans un régiment. Le pauvre jeune homme, effrayé par la nouvelle punition qui le menaçait, s'est armé de son revolver et s'est tiré une balle dans la poitrine.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Réunion publique

Samedi, à huit heures et demie, une réunion publique républicaine était tenue au théâtre.

Cette réunion avait pour objet le choix des candidats républicains au conseil municipal de notre ville.

Bien que les organisateurs de la réunion n'eussent fait appel qu'aux électeurs municipaux républicains, beaucoup de conservateurs faisaient partie du public qui se pressait dans la salle de spectacle.

M. Costes, maire de Cabors et président du bureau provisoire, explique le but de la réunion ; il dit qu'il espère que l'on choisira des hommes dévoués à la démocratie.

L'assemblée, appelée à nommer un bureau définitif, maintient le bureau provisoire composé de MM. Costes, maire ; Relhié et Delport, conseillers généraux ; Mazères et Parazines, adjoints au maire.

M. Valès, père, est nommé secrétaire.

Nous regrettons de ne pas voir assis au bureau, les vétérans de la démocratie, MM. Delpéch, César Roaud, Blanc, Isidore Combarieu.

M. Daynard a pris le premier la parole. Il a dit que tout le monde paraissait être d'accord pour nommer une commission chargée de dresser la liste des candidats ; il croit que cette commission doit être composée d'un nombre restreint de membres, mais qu'en revanche on ne doit choisir que des personnes dont la situation et la notoriété inspirent une confiance absolue. Il propose de nommer membres de la commission, les cinq personnes faisant partie du bureau.

M. Bronies proteste contre la proposition de M. Daynard ; il rend hommage au républicanisme des membres du bureau, mais il ajoute qu'ils sont candidats au conseil municipal et qu'ils ne peuvent être juges et parties. Il demande d'ailleurs que la future commission soit composée d'un plus grand nombre de membres : 10 au moins. Il demande aussi que la classe ouvrière soit représentée au conseil municipal.

M. Isidore Lafage déclare accepter la proposition de M. Daynard, mais il demande que la liste arrêtée par la commission soit soumise aux électeurs, dans une réunion ultérieure.

M. Isidore Combarieu fait appel à l'union de tous les républicains ; il dit que les membres du bureau sont assez connus de tous et qu'ils sont dignes à tous égards d'être choisis pour dresser la liste des candidats. Cette liste pourrait d'ailleurs être soumise à une réunion qui pourrait avoir lieu mardi soir.

M. Mellet dit qu'il croit savoir que la liste est à peu près arrêtée et qu'on n'aurait qu'à la

qui doublait largement la distance réelle.

Aussi, afin de ne pas trop fatiguer les dames et surtout pour éviter la grande chaleur, don Cristoval avait fixé le départ de la Florida au lever du soleil.

Cette heure matinale qui, dans nos contrées du Nord, semblerait très désagréable aux dames en les obligeant à interrompre leur sommeil plusieurs heures avant qu'elles ont l'habitude de le faire, n'avait rien que de très ordinaire pour les dames mexicaines, accoutumées à se lever à l'aube afin de profiter de la fraîcheur de la matinée.

Aussi, à l'heure dite, tout le monde, gai, joyeux et reposé, était-il à cheval et prêt au départ, qui s'effectuait dans le meilleur ordre.

Julian et son ami galopèrent sans cesse sur les flancs de la caravane afin de tout surveiller et d'éloigner des dames même l'apparence d'un danger.

Les deux chasseurs connaissaient trop bien les savanes pour ne pas savoir combien de perfides embuscades se cachent souvent sous ces océans de verdure, qui ondulent mystérieusement au plus léger souffle de la brise et recèlent tant de dangers terribles sous leur calme trompeur.

Mais, cette fois, aucun péril n'était à redouter. La caravane était trop nombreuse, les cavaliers qui la composaient trop bien armés et trop braves pour qu'une attaque quelconque fût tentée.

Si des aventuriers du genre de ceux qu'on nomme *rodeurs de frontières*, étaient çà et là aux aguets, ils comprirent qu'il n'y avait rien à gagner pour eux dans une rencontre contre ces redoutables voyageurs, et ils se tinrent prudemment blottis dans leurs repaires ignorés. (A suivre).

met jamais d'erreur.

— Voyez cependant, monsieur, il y a cinq mille onces au lieu de quatre mille.

— Il n'en fait jamais d'autres ; je m'en doutais.

— Mais, monsieur, il me semble...

— Croyez-moi, cher monsieur, serrez vos chéqucs ; don Cristoval sait parfaitement ce qu'il fait. Que voulez-vous, ajouta-t-il en riant, il faut en prendre votre parti ; si je les lui renvoyais, il serait capable de mettre six mille cette fois. On n'a jamais le dernier mot avec lui.

— S'il en est ainsi, je suivrai votre conseil, monsieur, dit Navaja gaiement, car ce serait à n'en plus finir.

— Oui, c'est le meilleur parti que vous puissiez prendre, dit Julian sur le même ton.

Les deux hommes se levèrent alors.

Navaja prit congé et quitta le cabinet, reconduit jusqu'à la porte par Julian.

Au même instant, Bernardo parut.

— J'ai tout entendu, dit-il.

— Eh bien, que t'en semble ? Crois-tu le Mayor vivant ?

— Oui, certes. Pour tuer cet homme et être bien sûr qu'il soit mort, il faudra le couper en quatre.

— En effet, ce serait un excellent moyen. Sur-tout, pas un mot à personne à ce sujet.

— Sois tranquille.

— Que penses-tu de Navaja ?

— C'est un homme précieux et sur qui on peut compter ; peut-être aurons-nous besoin de lui un jour.

— Au fait, c'est possible, aussi je garderai précieusement les renseignements qu'il m'a donnés.

faire connaître immédiatement, pour la discuter sur l'heure.

M. le président dit qu'il n'existe encore aucune liste.

Après une suspension de séance d'un quart d'heure, le président vient déclarer que le bureau accepte le mandat de dresser une liste de candidats, mais il demande qu'il lui soit adjoint cinq autres membres pris en dehors du conseil municipal.

Sont élus par acclamation : MM. Daynard, Labro, Olié, Mellet et Huillet.

A Cahors la vieille gaieté gauloise perd rarement ses droits. Dans la nuit de samedi à dimanche les murs de la ville ont été littéralement couverts d'affiches ; et les cadurciens à leur réveil venaient rire à se tordre devant la proclamation suivante :

Citoyens électeurs,
Dans quelques jours, vous allez être appelés à renouveler votre Conseil municipal. « Renouveler ne rend pas notre pensée tout entière : c'est « refaire à neuf » que nous devrions dire. C'est une légion d'hommes nouveaux qu'il nous faut, car nos affaires périssent de jour en jour et nous courons vers une ruine inévitable.

Et cela ne vous surprendra pas, citoyens, étant donné la constitution de notre Conseil municipal. En effet, au point de vue politique, nous y trouvons des radicaux, des opportunistes, des anarchistes, etc. ; au point de vue social, nous y voyons des médecins, des tonneliers, des jardiniers, des avoués, des entrepreneurs, des fonctionnaires, etc....
Donc, pas d'homogénéité !

Et ne vous semble-t-il pas, citoyens, que par un esprit d'exclusivisme inqualifiable, on se soit appliqué à éliminer du sein de notre assemblée communale une des branches les plus nobles de la société : nous avons nommé

les disciples de saint Crépin !
Il est temps d'en finir et, comme l'a dit un cordonnier célèbre de l'antiquité : « Mala extrema remediis extremis curari solent. » — Ce remède, citoyens, c'est le bulletin de vote ; c'est avec une arme légale que vous pouvez réparer, dimanche prochain, une pareille injustice, en nommant 27 membres de cette corporation de Saint-Crépin.

Alors, nous aurons un Conseil municipal homogène ; alors seulement, nous aurons des hommes partisans ou convaincus d'une même forme gouvernementale, puisqu'ils auront et les mêmes désirs et les mêmes nécessités.

C'est par la tige que péchait notre ancien conseil municipal ; avec les hommes de poids que nous vous présentons, la tige sera toujours en bon état. Toujours en haleine, unis et forts, ils seront là, tous, au jour du danger, pour la réparer, aux cris de :

Guerre aux tyrans !!!
(Suivent les noms de 27 honorables Cordonniers de Cahors.)

Colportage. — Le colportage et la distribution accidentelles ne sont assujettis à aucune déclaration L. du 29 juillet 1881. art. 20 cir. 10 avril 1884), et il n'est pas douteux que tel est le colportage et de la distribution faite à l'occasion des élections. « Les candidats peuvent donc faire colporter et distribuer leurs profession de foi, circulaires, etc., par des personnes qui n'ont fait aucune déclaration, hommes même non inscrits sur les listes électorales, femmes et enfants. »
Mais il est formellement interdit aux agents de l'autorité publique ou municipale de se livrer à ce colportage ou à cette distribution.

Distribution par la poste. — La distribution par la poste des circulaires, professions de foi etc., n'est soumise à aucune formalité. Il n'est besoin ni de dépôt, ni d'autorisation préalable. La poste est obligée de transporter normalement et de remettre sans retard à domicile les paquets qui lui sont confiés.

La non-distribution, par l'administration des postes, des circulaires, professions de foi, bulletins de vote d'un candidat, pourrait entraîner indépendamment de la responsabilité professionnelle des agents des postes, l'annulation des opérations électorales, si elle avait constitué une manœuvre imputable aux partisans du candidat élu.

La loi. — Ceux qui par voies de fait, violences ou menaces contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi, ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à s'abstenir de voter, ou auront influencé son vote, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de 100 à 1,000 francs. La peine sera du double si le coupable est un fonctionnaire public. (Art. 34, D. 1852.)

Retour d'Agen. — La délégation du Lot qui s'était rendue à Agen pour présenter ses hommages à M. le président de la République est rentrée samedi à Cahors.

Le maire et les conseillers municipaux de notre ville, le secrétaire général et les conseillers de préfecture, les chefs de services et les autres personnes faisant partie de cette délégation, ont été présentées au chef de l'Etat par M. le préfet du Lot.

M. le président de la République a chaudement remercié les délégués du Lot de leur empressement à venir au-devant de lui ; il s'est assez longuement entretenu avec le trésorier-payeur général de notre département, M. Dardeenne, qu'il connaît personnellement.

Conseil Académique de Toulouse. — Le 12 mai prochain, il sera procédé au renouvellement du conseil académique de Toulouse.

Sont électeurs pour les délégués des lycées : MM. Mauxion, Combarieu, Audemard (ordre des lettres), Lanaspèze, (mathématiques), Molinié, Sarres, (ordre des sciences), pour le lycée de Cahors.

Sont électeurs pour les délégués des collèges : MM. Azais et Roussel (sciences), Brinon, Driesler et Prieur (lettres), pour le collège de Figeac.

Accident. — Samedi, vers les 4 heures du matin, les paisibles habitants du quartier des Pargoeminières, à Gourdon, ont été réveillés en sursaut par un bruit épouvantable. Une vieille maison, dont les murs étaient sans doute trop détremés par les pluies de cet hiver, s'est subitement écroulée.

Les locataires qu'abritait cette maison en ont été quittes pour la peur.

Vol. — Un nouveau vol vient d'être commis à Cahors.

Samedi soir, entre trois et quatre heures, c'est-à-dire en plein jour, des voleurs ont pénétré, par la fenêtre, dans l'appartement de M. Dissès, rue P. Bronis. Ils ont fait main basse sur divers bijoux enfermés dans une boîte, entre autres sur trois bracelets dont un dit porte bonheur formant médaille avec perles, et trois bagues montées, l'une en diamant avec perles fines, et la troisième avec mélysthe.

Sans doute, les voleurs ont dû entendre quelque bruit et se sauver précipitamment, car ils ont négligé de regarder dans une seconde boîte placée sous la première et renfermant aussi des bijoux. Ils n'ont pas touché non plus à des montres, et ont parfaitement respecté le linge et tous les autres objets contenus dans les meubles de l'appartement.

Chemin de fer d'Orléans
Exposition universelle de Barcelone

A l'occasion de l'Exposition universelle de Barcelone, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les compagnies de Lyon, du Midi et l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, fait délivrer, à toutes les gares de son réseau, depuis le 15 Avril 1888, et délivrera pendant toute la durée de ladite Exposition, des billets d'aller et retour de toutes classes pour Barcelone, ayant une durée de validité de 30 jours.

Les prix de ces billets comporteront les réductions suivantes sur les prix des tarifs généraux savoir :

Au départ des stations distantes de Barcelone ;
De moins de 500 kilomètres, 30 1/0 ; de 500 à 1,000 kilomètres, 35 0/0 ; de plus de 1,000 kilomètres, 40 0/0.

Ces billets doivent être demandés à la gare de départ quatre jours au moins à l'avance.

Les billets d'aller et retour sont délivrés par l'itinéraire le plus court. Toutefois les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégant la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, et le voyageur est tenu de suivre cet itinéraire.

Le congrès de Mâcon a eu la sagesse de conclure en faveur de la greffe des espèces du pays, afin de conserver l'ancienne réputation des vins du cru ; mais à tort, il n'a pas dit grand chose du Portugais bleu ni des hybrides Bouschet.

Le Portugais bleu mûrit en juillet, les hybrides Bouschet en août, dans toute la France.

Comme je n'ai d'autre but que celui de la vulgarisation de la plantation des vignes en France, seule culture qui convienne au midi, à l'est, à l'ouest et au centre pour reconstituer la richesse, j'offre gratuitement aux vigneronnes qui n'ont pas les moyens de se procurer des greffons des boutures de Portugais bleu, des hybrides Bouschet, des castels et quelques autres espèces si je les ai encore. Je ferai aussi don gratuit de quelques plants racinés rares. On n'a qu'à me faire sa demande et m'envoyer 85 centimes pour le montant du colis postal. Je reste toujours dévoué à la culture viticole.

BROCHE-MALMAZET,
Château d'Artfeld, Bagnols (Gard).

AGRICULTURE

Avls aux possesseurs d'abeilles. — Les ruches généralement employées dans le Midi, ne sont pas faites pour apporter le progrès en apiculture. Mais telles qu'elles sont, il est possible d'aider le possesseur d'abeilles à les mieux conduire. Ainsi, au lieu de perdre son temps à guetter des essaims que fort souvent on perd, lorsqu'ils partent d'eux-mêmes, je vais offrir le moyen de les faire soi-même, c'est-à-dire (artificiellement) il faut en premier se garantir le visage en mettant un voile noir cousu en forme de sac sans fond, attaché autour d'un chapeau à larges bords, et rentré dans la blouse, ou paletot, autour du col. Attacher les poignets des manches, et le bas du pantalon.

Alors, on est sans peur aucune pour soi-même car quelques piqûres aux mains sont peu de chose bien qu'au besoin on puisse mettre les gants.

Vers le milieu de mai, lorsque le soir les abeilles font entendre un fort bruissement, c'est qu'elles s'apprêtent à essaimer. Alors on procédera comme il suit : On choisira un jour sans grand vent, et sûrement beau, de huit à dix heures du matin. Sous un hangar, à l'abri du soleil on placera deux briques écartées de quinze à vingt centimètres. On enfumera (l'enfumage, assez souvent répété, ne doit jamais excéder une minute) par le bas de la roche à essaimer en la penchant un peu ; elle sera emportée sous ce hangar, et à sa place on remettra une roche vide, afin de tromper les abeilles qui reviennent des champs.

Revenons à notre roche première. Portée sous le hangar, elle sera posée sur les deux briques, on l'enfumera à nouveau, puis la planchette servant de plafond sera décollée et enlevée. La roche alors sera vivement retournée sans dessus dessous. Au-dessus de l'ouverture béante ; on posera une pelle à essaim ou une boîte légère, que l'on maintiendra à la roche avec une étoffe molle qui y sera nouée. On enfumera encore un peu par en bas, et, muni de deux bâtons, on frappera sur la roche de bas en haut pendant vingt minutes ; quand on entendra un bruissement très marqué se produire dans la pelle à essaim, cela indiquera que la mère est passée.

L'essaim est fait.
On aura, au préalable, préparé une roche nouvelle, au bas de laquelle on aura cloué un petit plancher afin qu'il reste mobile au besoin.

A son plafond, « que de même il faut laisser mobile, » on collera des « amorces » ou morceaux de rayons naturels, dans lesquels on versera de l'eau très sucrée, aromatisée d'anis, menthe ou autre, « afin de retenir plus sûrement dans la roche l'essaim qu'on va y placer. »

Ce plafond, au lieu d'être fortement cloué avec l'essaim sera simplement attaché au moyen d'un fil de fer posé en croix et s'accrochant à des petits clous cloués au haut de chacune des planches de la roche. Par ce simple moyen, on n'affole pas les abeilles lors des récoltes, et les opérations n'offrent aucun danger. Revenons à l'essaimage.

J'ai dit que le bruissement violent que font entendre les abeilles à un certain moment indique le passage de la mère dans l'essaim.

Ce moment venu on cessera de frapper sur la roche, « et tout contre elle » on placera la nouvelle, puis on dénouera l'étoffe noyant la pelle à essaim, qu'on posera doucement au-dessus de la roche vide et d'un coup de plat de main sec et violent on y fera tomber l'essaim, ensuite on refermera la roche dont le plafond avait été enlevé, au moment de l'y jeter, et elle sera portée à la place qu'on lui aura destinée.

Pour être certain que les abeilles ne quitteront pas la roche, il sera bon de les nourrir pendant quelques jours, « surtout si la pluie survenait » La colonie qui aura fourni l'essaim sera de suite, après cette opération, rapportée à la place qu'elle occupait et comme elle pourrait, quelques jours après, donner un essaim « naturel, ou même plusieurs se suivant par intervalles, selon le temps ou guettera, et, si de « huit à dix heures du matin, on voit les mottes sortir nombreux de la roche, ce jour-là même, » souvent de suite, un essaim partira on devra lui lancer du sable fin ou de l'eau en pluie, afin de l'empêcher de se fixer ni trop haut ni trop loin. Dans un autre article je donnerai le moyen rationnel de faire de fortes récoltes (dans les années prospères s'entend). Mais malgré les instances prières qui m'ont été faites, les journaux ne peuvent reproduire en une seule fois d'aussi longues leçons.

Ad. JARRIÉ.

La viande. — Nous extrayons d'un très intéressant rapport de M. Lossagnet au comité agricole d'Agen, les remarques suivantes sur cette intéressante question :

A quel prix moyen est tombée la viande sur pied ? La commission vous propose de faire à cette question la réponse suivante : La viande sur pied de choix était avant 1884, au prix de 100 fr. les 100 kilos ; la deuxième qualité était à 85 fr., et la troisième à 70 fr.

Aujourd'hui, la première est tombée à 60 fr., la seconde à 50, et la troisième à 45.

C'est-à-dire que la diminution est d'au moins 40 0/0.

A quel prix est livrée la viande de boucherie aujourd'hui ?

La viande abattue se vendait avant 1884 au prix moyen de 1 fr. 95 à 2 fr. le kilo, la première qualité, la deuxième à 1 fr. 50.

Aujourd'hui, la première qualité se vend encore 1 fr. 80 à 2 fr., la deuxième 1 fr. 50.

Il n'y a aucune différence entre les prix anciens et les prix d'aujourd'hui, et cependant les animaux sont acquis par la boucherie à près de 50 0/0 meilleur marché qu'autrefois. Il n'y a donc plus aucune proportion entre l'achat et la vente. C'est une situation tout à fait anormale qui ne peut pas durer.

L'avisement du prix provient-il d'une augmentation de production locale ?

La commission répond résolument : non. La production s'est restreinte au contraire. Il n'y a plus de spéculation possible. Le trafic sur les animaux est insignifiant, parce qu'il ne donne que de la perte, et l'élevage est restreint à sa plus simple expression, parce qu'on ne fait plus d'avances sur ce genre de spéculation qui ne donne aucun revenu sensible.

Les chiens dans les champs.

— Aux termes d'un récent jugement du tribunal civil de Châteauroux, statuant comme juridiction d'appel, la loi du 28 septembre 6 octobre 1791, qui confère à un particulier le droit de saisir, sans formalités préalables, et de mettre en fourrière les bestiaux trouvés à l'abandon sur son terrain et y causant des dégâts, a un caractère exceptionnel ; elle ne peut être étendue par analogie aux chiens de chasse.

Spécialement, un chien courant, chassant en meute, portant un collier au nom de son maître, ne peut être saisi et mis en fourrière par le propriétaire du terrain sur lequel il passe.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Nous ne nous appesantirons pas sur la soirée de dimanche. Il y aurait au sujet des impressions de passage de pénibles réflexions à faire. Nous devons cependant à M^{me} Raphaëlla Franchino, des éloges mérités ; c'est surtout dans *Galathée* qu'elle s'est surpassée. Puis, quand elle a chanté le morceau de la *Fille du Régiment* (*Salut à la France*), tout le monde était enthousiasmé : c'étaient des bravos, des trépignements unanimes : encore ! encore ! s'écriait-on ; on aurait voulu toujours l'entendre. M^{me} Duquesne avait un rôle peu important pour elle, car sa voix gracieuse émouvait singulièrement le public. M. Tollen, a ému également la salle, mais d'une manière désagréable, nul doute qu'il ne réussit dans le plain chant ; cependant dans *Galathée*, il a mieux chanté que dans *l'Ombre* : est-ce parce que ce rôle était moins important ; quoiqu'il en soit les applaudissements ironiques ne lui ont pas manqué. Nous n'en disons pas autant du baryton, M. Gourdon, qui les a bien mérités. Sa voix agréable et son jeu de scène prouvent un artiste consciencieux.

En somme soirée médiocre qui a laissée une impression peu satisfaisante.

LÉO-POHL.

M^{me} AGAR nous donnera mercredi 2 mai, une représentation des plus intéressantes : *Horace*, Tragedie de Corneille ; *Les femmes savantes*, Comédie en 5 actes de Molière ; *Les châtaigniers* de M. François Fabié.

BOURSE. — Cours au 29 avril.

3 0/0	82 10
3 0/0 amortissable (ancien)	85 15
3 0/0 id. 1884	60 00
4 1/2 0/0 ancien	100 00
4 1/2 0/0 1883	106 25

Dernier cours du 29 avril.

Actions Orléans	1,200 00
Actions Lyon	1,371 50
Obligations Orléans 3 0/0	400 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	290 00
Obligations Lombardes (jouissance	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	349 00

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrofule* et la *Tuberculose*.
Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de **BOYVEAU-LAFFECTEUR**.

